



La direction annonce en CSE
la destruction prochaine du

GRADIENT.

un **NON-SENS** écologique
assurément, économique
possiblement !!!



Les élus CFE-CGC de RENAULT Guyancourt demandent au CSE la mise en place d'expertises sur :

- l'évaluation des impacts environnementaux
- l'analyse économique

de cette décision pleinement assumée par la Direction Immobilière du Groupe Renault.

Contact :

CFE-CGC Guyancourt :

cfcg.technocentre@renault.com
cfcgtechno@gmail.com

INFORMATIONS

Lors du CSE du 25 avril 2024, la Direction a informé les élus de la démolition programmée du bâtiment Gradient, qui, malgré ses 20 bougies, était le bâtiment le plus récent du Technocentre jusqu'à la construction en 2022 du bâtiment Odyssee. La Direction avance qu'aucun investisseur sérieux n'est intéressé par l'acquisition ou la location de ce bâtiment en raison de la surcapacité actuelle des offres immobilières tertiaires et de son éloignement des transports en commun et des centres urbains. La transformation du bâtiment en logement a été refusée par les autorités locales.

IMPACTS ECONOMIQUES

La Direction avance vouloir économiser ainsi les coûts de maintien en l'état de ce bâtiment (taxes foncières, chauffage hors gel, gardiennage...) estimés à 1 million d'euros par an sachant que le coût de sa destruction pourrait être rentabilisé en 2 ans.

En séance, aucune réponse n'a été fournie aux élus CFE-CGC sur la valorisation du bâtiment sur le marché que nous estimons entre 100 et 150 Millions d'euros sachant qu'il est totalement amorti dans les comptes de Renault.

Pendant ce temps, à Boulogne-Billancourt, la Direction loue actuellement des bureaux à Kinetic et Cristallin et fait construire 2 nouveaux bâtiments (New-R et X-work) pour accueillir environ 2 000 salariés Renault en 2026. La location de 45 000 M² (capacité du Gradient pouvant accueillir + de 2 500 postes) de bureaux à Boulogne-Billancourt coûterait environ 20M€/an.

Où est la logique économique ?

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La démolition du Gradient émettrait environ 14 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent d'une année des rejets pour l'ensemble du TCR. En séance, la direction évoque bien une démolition mais pas une déconstruction. Elle avoue également ne pas avoir réalisé d'étude d'impact environnemental avant de prendre cette décision.

Où est la logique environnementale ?

IMPACT SOCIAL

Dans ce même CSE, la direction a consulté les élus sur le projet de déménagement de 340 salariés du Plessis sur le TCR dont les 2/3 sembleraient diminuer leurs temps de trajets. Si le choix était donné aux autres salariés du Siège, ne préféreraient-ils pas venir au TCR plutôt qu'aller à Boulogne. Ont-ils été consultés ?

Où est la logique sociale ?

LE SENS DU TIMING

Pour les élus CFE-CGC, la direction prend cette décision dans l'urgence avant le passage en juin à l'établissement unique Ile de France. En effet, les arguments portés aujourd'hui sur le périmètre unique du TCR seront bien plus difficiles pour elle à défendre sur le futur périmètre élargi.



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT

<https://cfecgc.renaultgroup.fr>